



Stage de danse orientale



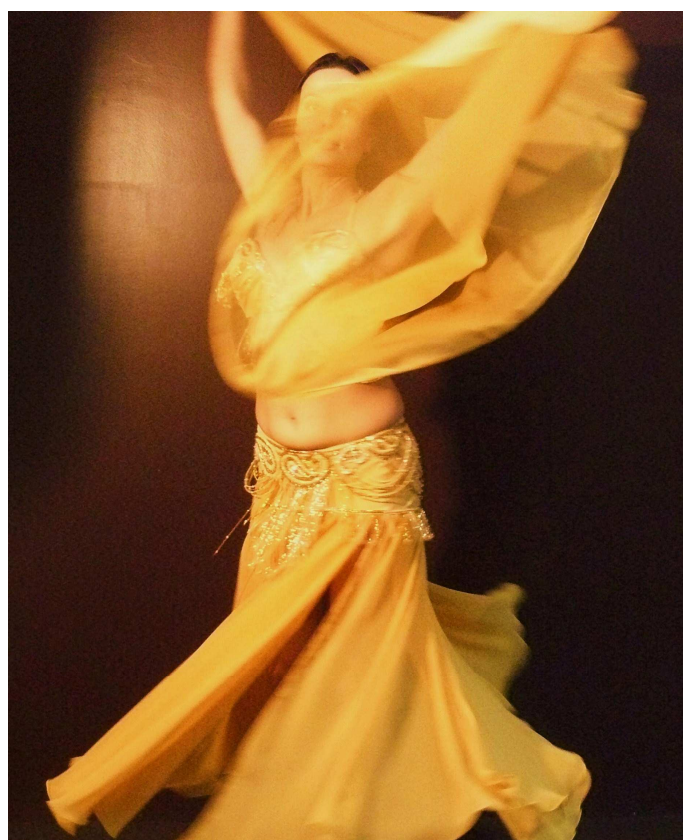
DÉCOUVERTE DU VOILE

Avec Emmanuelle Ridé,

enseignante, chorégraphe et interprète en danses orientales, de Studio Vibrations

samedi 11 février 2012

de 10h30 à 12h30



Le voile

D'abord utilisé comme accessoire de parure et de voilement pour les entrées sur scène, le voile est depuis les années 90 un art d'une technique de plus en plus riche. Il est surtout utilisé en Raqs Sharqi, mais ses nombreuses formes permettent de l'utiliser en danses populaires (melaya) ou dans des formes plus contemporaine (fan veil, double voile).

Contenu du stage

Apprentissage des mouvements de base, maintien du buste, grâce et tonus des bras.

Emmanuelle Ridé

Autodidacte originaire d'Angers, Emmanuelle Ridé a perfectionné sa technique sharqi avec Johanna Pasquet pour enfin créer sa propre école de danse orientale au Mans. Dans son enseignement, elle cherche à ce que les élèves accèdent à une compréhension de l'identité de cet art, afin qu'elles puissent s'approprier le mouvement technique et dansé.



Niveau : débutant dans la pratique de la danse orientale et du voile

Matériel : voile rectangulaire de préférence / prêt possible

Tarifs : non adhérentes : 40 € / adhérentes : 30 €

Lieu : salle du SUAPS - 6 boulevard Victor Beaussier à Angers

Une collation sera offerte aux participants à la fin du stage.

Renseignements :

Tél. 06 46 40 84 45

Mail : asso1001dancesdorient@hotmail.fr

Site internet : www.1001dancesdorient.fr

Inscriptions :

Remplir le bulletin d'inscription ci-joint et l'envoyer par courrier uniquement, accompagné du règlement par chèque. Un mail de confirmation de votre inscription vous sera envoyé à réception des documents.

Tout désistement survenant dans les 48 heures avant le début du stage ne pourrait faire l'objet d'un remboursement ou de réclamations d'aucune sorte.

Bulletin d'inscription : Stage Voile avec Emmanuelle Ridé

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

E-mail :

Je souhaite que Mille et Une Danses d'Orient me prête un voile rectangulaire oui non

Je désire être informé(e) de l'actualité de Mille et Une Danses d'Orient oui non

Bulletin à retourner par voie postale UNIQUEMENT, accompagné de :

- règlement par chèque libellé à l'ordre de « Association Mille et Une Danses d'Orient »
Tarifs : non adhérentes : 40 € / adhérentes : 30 €
- déclaration sur l'honneur attestant de votre capacité physique à exercer cette activité (un certificat médical pourra vous être demandé pour toute vérification)
(non obligatoire si vous êtes adhérente)
- règlement intérieur de l'association ci-dessous **signé**
(non obligatoire si vous avez déjà participé à un stage de l'association pendant la saison 2011-2012 ou si vous êtes adhérente)

à cette adresse : **Mille et Une Danses d'Orient - 6 mail Marcelle Henry - 49000 Angers**

Fait à, le

Signature du stagiaire (ou de son représentant légal pour les mineur(e)s) :



Règlement intérieur de l'association
Mille et Une Danses d'Orient



L'inscription à toute activité de l'association implique l'acceptation sans restriction du présent règlement.

En ce qui concerne les stages :

- L'inscription prend effet à réception du paiement ; néanmoins, l'encaissement n'aura lieu qu'au premier jour du stage.
- Le stagiaire doit être médicalement apte à participer à un stage de danse. Une attestation sur l'honneur lui sera demandée.
- Tout désistement survenant dans les 48 heures avant le début du stage ne pourrait faire l'objet d'un remboursement ou de réclamations d'aucune sorte.
- Le remboursement de l'inscription ne pourra être accepté que sur présentation d'un certificat médical. Tout stage commencé est dû.
- L'association se réserve le droit d'annuler un stage si l'effectif est insuffisant.

En ce qui concerne le droit à l'image :

- L'association se réserve le droit de photographier et/ou de filmer les participants lors de tous types d'activités organisées par l'association (cours, représentations, et toutes autres activités encore non connues à ce jour), et à exploiter son image (ou celle de son enfant) dans un but non lucratif, image sur tous supports (pellicules, papiers, vidéos, CD-ROM, CDI, DVD...), et en tous formats, insérés ou non dans des documents audiovisuels, informatiques, multimédias, sites web internet, éditions graphiques sous toutes ses formes, etc. Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association, nationale et internationale, pour ses besoins de formation, de promotion ou d'information du public sur ses activités.
- L'association Mille et Une Danses d'Orient se réserve le droit de diffuser l'image des participants notamment par voie de presse écrite et/ou audiovisuelle et / ou informatique (ondes, câbles, satellites, réseaux informatiques...), en particulier sur son site internet désigné à l'adresse www.1001dansesdorient.fr, ou à toute autre adresse de site de l'association à venir, mis en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter.
- Les participants ne sont pas autorisés à exploiter ni à diffuser l'image d'autres participants ou professeurs sur des sites et blogs personnels ou publics, ni sur les réseaux sociaux.

**SIGNATURE du stagiaire (ou de son représentant légal pour les mineur(e)s)
précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »**

Plan

Salle du SUAPS
6 boulevard Victor Beaussier à Angers



Bus n° 1, direction Belle-Beille, arrêt Maison des Etudiants ou Cité Universitaire

Bus n° 4, direction l'Atoll Beaucouzé ou Beaucouzé, arrêt ESSCA